

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, dès demain matin, je rencontrerai mes collègues, les ministres des Finances des provinces, lors d'une réunion de deux jours. Parmi les sujets que nous allons discuter se trouvera la situation économique à court terme. J'ai l'intention de discuter de ce problème avec eux comme je l'avais d'ailleurs fait au mois d'octobre dernier, et si des solutions peuvent être imaginées et proposées rapidement, nous le ferons. Toutefois, nous connaissons une situation difficile, et je dois faire rapport à la Chambre que, l'automne dernier, avant de faire mes propositions à la Chambre des communes, j'avais réussi à obtenir l'accord des ministres des Finances de toutes les provinces. Nous allons essayer encore demain de développer un consensus pour essayer de faire face à tous les problèmes du Canada dans le domaine économique.

* * *

● (1427)

[Traduction]

LES AFFAIRES INDIENNES

LE PIPE-LINE DU NORD—LA TENUE D'UNE ENQUÊTE SUR L'ENTREPRISE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Je tiens à rappeler au ministre des Finances que Herbert Hoover avait aussi l'appui de tous les banquiers américains à l'automne de 1929. C'est au vice-premier ministre que je m'adresse—à la réflexion, monsieur l'Orateur, je préfère poser ma question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Étant donné que le prédécesseur du ministre a déclaré le 19 avril dernier que si la demande de construction de la route de l'Alaska était approuvée, le gouvernement établirait une nouvelle commission en vue d'aider à déterminer les conditions dans lesquelles le pipe-line serait construit et exploité, et étant donné que le Council of Yukon Indians a accusé le gouvernement de n'avoir pas procédé comme il l'avait promis à une enquête publique complémentaire, le ministre pourrait-il préciser où en sont les choses et prendre immédiatement des mesures pour remplir l'engagement dont j'ai parlé?

L'hon. James Hugh Faulkner (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Je n'en ferai rien, monsieur l'Orateur. Le gouvernement n'a rien décidé relativement à une enquête complémentaire. De concert notamment avec le Council of Yukon Indians, je me suis demandé si une telle enquête était vraiment nécessaire. La commission d'enquête Lysyk s'est efforcée de définir la teneur de ces dispositions et clauses, et j'ai fait remarquer, tant en public que dans des réunions à caractère privé, qu'il nous fallait réellement, à mon avis, définir ces dispositions, les confier à l'organisme qui sera éventuellement créé par une mesure législative, puis les exposer au débat public. Autrement dit, monsieur l'Orateur, nous avons maintenant besoin de propositions précises plutôt que d'autres études—cela dit en répétant qu'aucune décision n'a encore été prise. Je dis tout simplement à la Chambre ce que je pense pour le moment.

M. Broadbent: Je comprends donc que le refus du ministre de garantir...

Questions orales

M. Faulkner: Aucune décision n'a été prise.

M. Broadbent: Dire que l'on n'a pris aucune décision sous-entend qu'on est revenu sur la décision antérieure de tenir une enquête. La position que l'on adopte maintenant est contraire aux engagements pris.

* * *

L'INDUSTRIE

LE PIPE-LINE DU NORD—LA VENTE DU MATÉRIEL DE CONSTRUCTION AUX ÉTATS-UNIS ET NON AU CANADA

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Je voudrais poser une question au premier ministre suppléant. Le ministre sait-il que la société américaine Alyeska Pipeline Disposal a pour un milliard à 1.5 milliard de matériel de construction de pipe-line à vendre, de quoi construire la totalité du tronçon canadien du pipe-line Alcan, mais que ce matériel doit être vendu non pas au Canada mais aux États-Unis? A ce propos, je voudrais demander au ministre quelles garanties précises nous avons obtenues pour nous assurer qu'il sera fait appel aux sociétés et à la main-d'œuvre canadiennes pour la construction du tronçon canadien du pipe-line?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Je remercie le député de ce renseignement intéressant; il l'a certainement trouvé dans le *Wall Street Journal*, que je n'ai pas eu le temps de lire ces derniers temps. Mais cela revient au même puisque le député m'en fait la lecture, page après page, tous les jours.

Quant à la seconde partie de la question, qui touche la participation canadienne à la construction du pipe-line, tant du point de vue de la main-d'œuvre que de la fourniture de biens et de services, je me bornerai à répéter ce que le premier ministre a dit à ce sujet: que les entreprises et les producteurs canadiens auront amplement l'occasion de participer, avec succès espérons-le, à la construction du pipe-line. Le nombre des emplois qui devraient en découler, chiffre que le député a mentionné hier, n'a pas changé. Nous attendons 100,000 nouvelles années-hommes de la construction du pipe-line; les prévisions faites en septembre dernier, lors de la publication des termes de l'entente, demeurent entièrement valables.

● (1432)

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, quoi que l'on puisse dire sur la crédibilité du *Wall Street Journal*, il est de toute manière cent fois plus crédible que le ministre. J'ai une dernière question supplémentaire à poser au ministre, puisqu'il n'a pas répondu à ma deuxième question, même s'il a tenté de le faire pendant deux minutes.

Y a-t-il des garanties précises quant aux travaux de construction de ce projet? Je ne parle pas de l'acier, car nous sommes conscients que le gouvernement a bradé les producteurs d'acier canadiens il y a quelque temps. Le gouvernement donne-t-il des garanties que les travaux de construction feront appel à des entreprises et des travailleurs canadiens? Je pose cette question, ayant à l'esprit ce matériel de construction très dispendieux, qui est vendu aux États-Unis et non au Canada, et tenant compte du fait que de nombreux Canadiens se sont déjà vu refuser le droit d'acheter ce matériel.